



ESPACE NATUREL RÉGIONAL
DU GRAND-VOYEUX

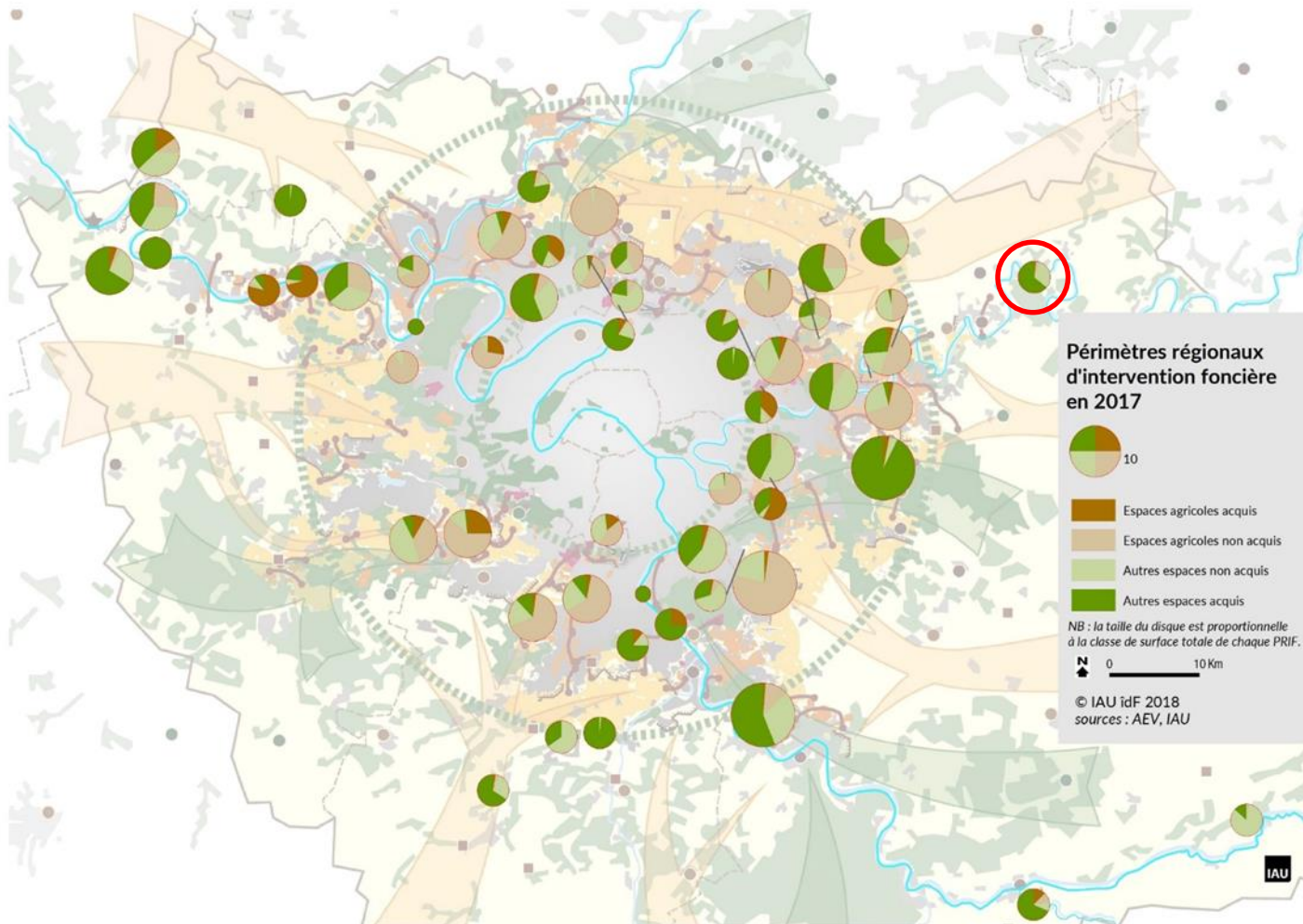
ESPACE NATUREL RÉGIONAL DU GRAND VOYEUX

PRIF crée en : 1999
Superficie totale du PRIF : 241 ha
Total acquis : 161 ha



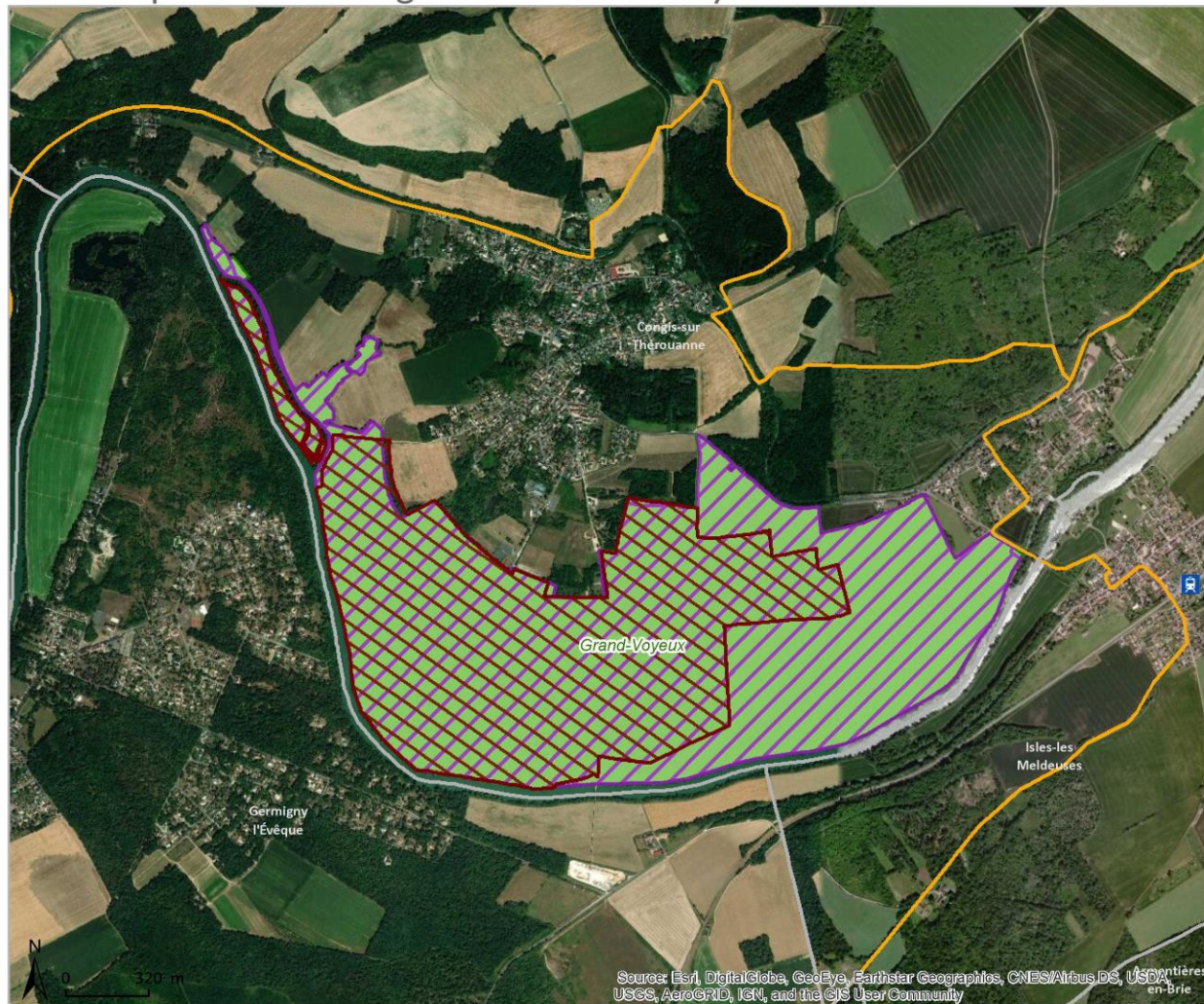
© AÉV/ Helliö-Van Ingen

PRÉSENTATION



PRÉSENTATION

Espace naturel régional du Grand-Voyeux



Superficie de PRIF
par commune :

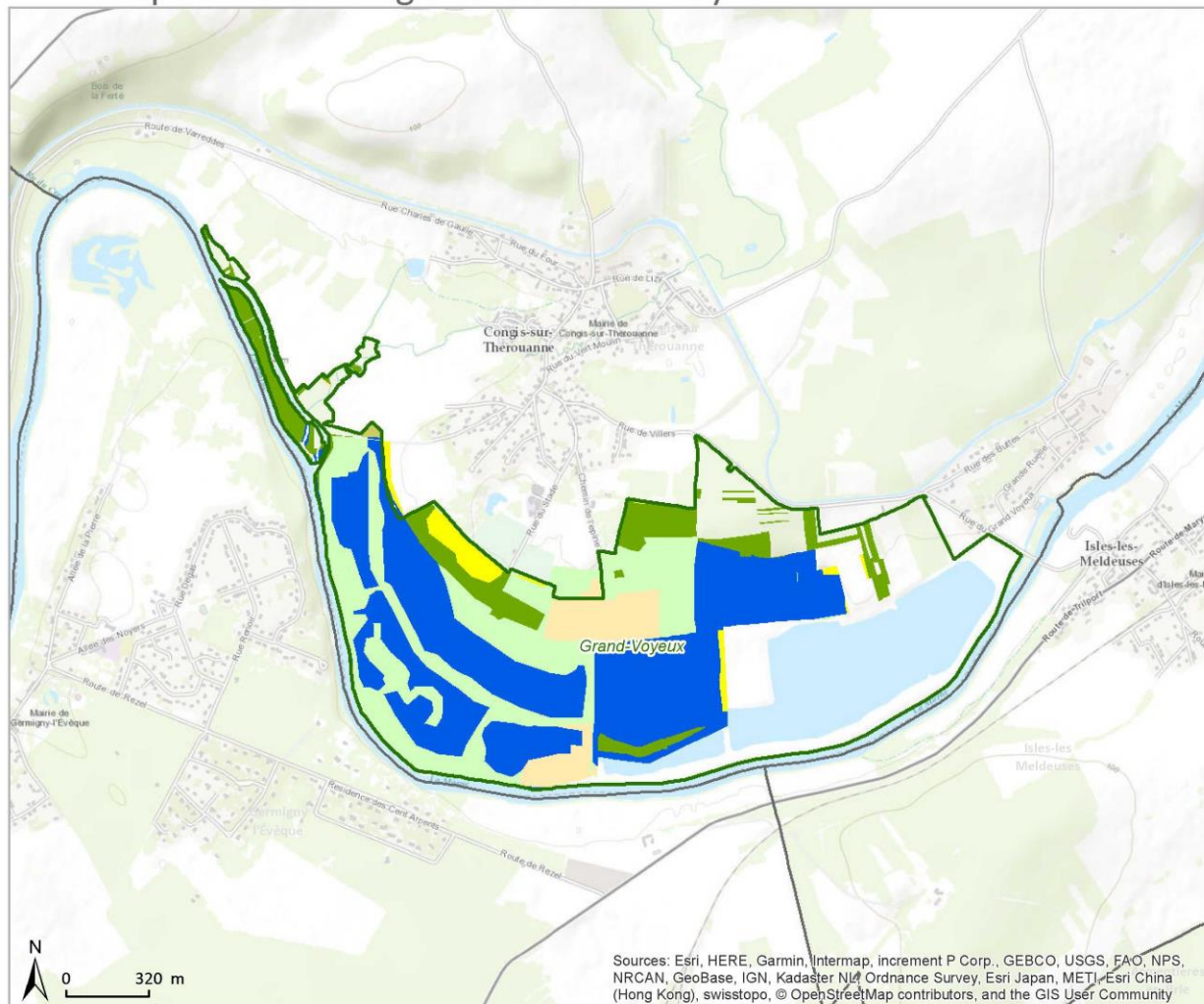
Congis-sur-Thérouanne (77) : 241 ha

- PRIF
- ZPENS déléguées à l'AEV
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Itinéraires de randonnée
- Limites départementales

1:20 000

PRÉSENTATION

Espace naturel régional du Grand-Voyeux



Superficie de PRIF
par commune :

Congis-sur-Thérouanne (77) : 241 ha

Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020

1:20 000

PRÉSENTATION

La Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux est une ancienne sablière située entre le canal de l'Ourcq et la Marne. Le projet de réaménagement et de mise en valeur du site pour son potentiel écologique, paysager et touristique correspond à une volonté partagée par l'ensemble des acteurs locaux : Commune de Congis-sur-Thérouanne, Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, conseil départemental de Seine-et-Marne et Agence des espaces verts.

En 1999, l'Agence des espaces verts a pu acquérir une grande partie du site. En 2000, le Conseil départemental de Seine-et-Marne a décidé la création d'un Espace Naturel Sensible sur le site. De par son intérêt ornithologique, le Grand Voyeux a été classé en 2006 au titre de la Directive « Oiseaux » et intégré dans le site Natura2000 « Boucles de la Marne », animé par l'Agence des espaces verts. En 2012, le Conseil Régional d'Île-de-France a classé 160 ha en Réserve naturelle régionale (RNR).

En effet, avec ses étendues d'eau variées et ses roselières parmi les plus importantes d'Île-de-France, cet espace constitue un lieu privilégié pour les oiseaux migrateurs, représentés par plus de 220 espèces répertoriées. Cette RNR accueille également une très riche biodiversité caractéristique des zones humides.

Aujourd'hui, l'AEV poursuit l'aménagement et l'entretien du site pour que celui-ci puisse accueillir davantage de public. Un ambitieux programme de sensibilisation à l'environnement est mis en œuvre sur ce site, grâce notamment à la présence de la maison de la réserve, des cheminements et des observatoires.

Cadre réglementaire et administratif :

- **Natura2000** protection oiseaux (ZPS)
- **Réserve Naturelle Régionale**
- **ZNIEFF** type 1
- Zone de Prémemption **ENS**





Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France
Cité régionale de l'Environnement, 90-92 avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

Tél : 01 83 65 38 00

Fax : 01 82 82 83 85

-

www.aev-iledefrance.fr



AEV Île-de-France



@aeviledefrance